

La chute de Goma

Les derniers évènements survenus au Nord Kivu appellent de ma part les commentaires suivants.

1. La chute de Goma est une nouvelle humiliation pour un pouvoir mal réélu et qui a été l'objet, comme on pouvait s'y attendre, de violentes manifestations populaires dans tout le pays ; pour une armée dont le président Kabila est le commandant en chef ; et pour la MONUSCO et ses « unités d'action rapide » qui a montré une fois encore qu'elle n'était pas capable de remplir son mandat, quand bien même elle renvoie dans ce cas la balle aux FARDC (voir infra). Elle l'est aussi pour les institutions et diplomaties internationales qui ont été mêlées à ce dossier et qui n'ont pu que "déplorer", "condamner", « menacer » etc.

2. À ce stade, on ne voit pas très bien où pourraient mener d'éventuelles "négociations" avec le M23, qui exige « tout et n'importe quoi », comme avec toutes les autres milices armées ou même avec le voisin rwandais dans la mesure où il n'existe pas de dissuasion crédible côté congolais. Il est inutile à cet égard de réitérer sans cesse des "accords" du type 2009 qui n'ont fait que reproduire sans cesse des bandes armées aux agendas multiples, mais toujours pervers.

3. Le fait que le Rwanda, qui a joué un rôle direct et/ou indirect dans cette affaire, devient membre non-permanent du Conseil de Sécurité à partir de janvier 2013 est un sujet d'inquiétude pour l'avenir : il risque de ne plus avoir de place pour un Groupe d'experts indépendants, qui, au-delà des limites de l'exercice auquel il se livre, se verra encore plus contraint dans son action. Certes, au lendemain de la prise de Goma, les présidents ougandais, rwandais et congolais ont conjointement adopté une résolution demandant au M23 de se retirer de Goma et déclaré qu'il n'était pas question d' « accepter l'idée d'un renversement du gouvernement légitime de RDC ». Mais ce ne serait pas la première fois que la main droite du Rwanda, qui ne voit pas d'un œil favorable la constitution d'une force internationale neutre ayant pour mission de contrôler les frontières, veut ignorer ce que fait sa main gauche.

4. L'aggravation des sanctions à l'égard de ce dernier n'est pas la panacée, pas plus que l'application énergique du "Dodd-Frank Act" américain sur la certification de l'origine des ressources naturelles exploitées au Kivu-Maniema. On n'échappera pas à l'impératif premier de la réforme du secteur de la sécurité congolaise qui suppose entre autres un commandement structuré, responsable et non-corrumpu, une justice qui a été mise au second rang au nom de la "pacification" (je renvoie ici au plaidoyer récent du Dr. Mukwege au Parlement européen), et, à moyen terme, la "neutralisation" d'une majorité des effectifs militaires au profit de quelques forces d'intervention rapide compétentes et motivées.

5. Faut-il renforcer le mandat de la MONUSCO ? La réponse est négative dans la mesure où celle-ci est autorisée et s'oblige à utiliser « tous les moyens nécessaires » pour la protection des populations, un mandat qu'elle a échoué à remplir au vu des centaines de milliers de déplacés que les bandes armées ont induits depuis plus de dix ans. Ce qui par contre doit être « revu », c'est la manière dont sont appliquées les « directives opérationnelles » dérivant de ce mandat par les pays contributeurs qui sont très peu « proactifs » dans ce domaine. En 2008

comme aujourd'hui, la MONUSCO a utilisé, quelques jours avant la chute de Goma, « ses forces hélicoptées, ses chars, ses obus, ses roquettes et ses missiles » pour tenter de repousser les mutins du M23, ainsi que l'a rappelé le chef des opérations de maintien de la paix à New York, Hervé Ladsous. Elle invoque aujourd'hui le « décrochage » des FARDC présents à Goma (7.000 hommes), avec lesquels il est vrai qu'elle doit se concerter, pour justifier la cessation de son intervention. Cet argument me semble spécieux dans la mesure où une intervention aérienne musclée de la MONUSCO le jour de l'offensive du M23 aurait sans doute dissuadé la plupart des forces armées congolaises de « s'évaporer dans la nature ». Ou alors, il n'existerait pratiquement aucune concertation structurée entre les FARDC et la MONUSCO, comme le prévoit explicitement son mandat, ce qui est très grave. Quoi qu'il en soit, le porte-parole de la MONUSCO a d'ailleurs admis publiquement à Kinshasa que celle-ci portait une part de responsabilité dans l'échec. À toute le moins donc, une enquête indépendante doit être diligentée sur les circonstances précises de la prise de la capitale du Nord Kivu par les mutins.

6. À ce stade, il n'est pas impossible qu'un accord de façade soit trouvé au niveau étatique. Passant au-dessus de la tête de son gouvernement, le président congolais, resté jusqu'ici silencieux sauf à appeler une « mobilisation générale », accepterait finalement d'entamer des négociations avec les mutins du M23 autour de son intégration dans l'armée à ses conditions pour prix d'une condamnation formelle du mouvement par le Rwanda. Il serait poussé dans le dos par les diplomates pour qui la seule solution acceptable est une « réconciliation » entre un Etat faible et mou et des dictatures voisines. Une telle hypothèse laisserait toutefois la porte ouverte à l'impunité, ce mal qui ronge la RDC depuis plus d'une décennie.

Jean-Claude WILLAME